

**Cour
Pénale
Internationale**

n° ICC-02/04-01/05

**International
Criminal
Court**

Date : 7 octobre 2005

Original : français

LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE II

Composée comme suit : M. le juge Tuiloma Neroni Slade, juge président
 M. le juge Mauro Politi
 Mme la juge Fatouma Dembele Diarra

Greffier : M. Bruno Cathala

**SITUATION OUGANDA
Affaire 01/05**

Sous scellés

Versement au dossier par le Greffier du procès-verbal de transmission à la
République démocratique du Congo des demandes d'arrestation et de remise
conformément à la Décision relative à la demande urgente du Procureur datée du
26 septembre 2005

Le Bureau du Procureur

M. Moreno Ocampo, Procureur

Mme Bensouda, procureur adjoint

Mme Christine Chung, premier substitut du Procureur

M. MacDonald, substitut du Procureur

n° ICC-02/04-01/05

7 octobre 2005

Le Greffier de la Cour pénale internationale (la « Cour »),

VU la Décision relative à la demande urgente du Procureur datée du 26 septembre 2005¹, par laquelle la Chambre préliminaire II (la « Chambre ») a, le 27 septembre 2005, demandé que les demandes d'arrestation et de remise de Joseph Kony, Vincent Otti, Okot Odhiambo, Raska Lukwiya et Dominic Ongwen soient transmises par le Greffier à la République démocratique du Congo,

VU les Demandes d'arrestation et de remise délivrées par la Chambre le 27 septembre 2005² (les « Demandes »), ordonnant au Greffier de « joindre [aux Demandes], lors de [leur] transmission, « copie des mandats d'arrêt et de leurs annexes, et en particulier les dispositions pertinentes du Statut et du Règlement de procédure et de preuve concernant les droits d'une personne dont l'arrestation est demandée, et leur traduction dans une langue que [les personnes recherchées] compren[nent] et parle[nt] parfaitement », ainsi que « tout autre document qui peut être exigé dans l'État requis pour procéder à la remise, conformément à l'alinéa c) du paragraphe 2 de l'article 91 du Statut »,

VU les Demandes, par lesquelles il est demandé en outre au Greffier de « consulter le Procureur en ce qui concerne tous documents, déclarations ou renseignements qu'il serait nécessaire de joindre à la Demande et qui seraient exigés dans l'État requis pour procéder à la remise, selon que de besoin et conformément à l'alinéa c) du paragraphe 2 de l'article 91 du Statut »³,

ATTENDU que les autorités congolaises ont informé le Greffier que la transmission devait être effectuée par voie de signification à personne auprès du Procureur Général de la République, en application du paragraphe 1 de l'article 87 du Statut ;

¹ Number ICC-02/04-01/05-27-US-Exp, p. 5

² Number ICC-02/04-01/05-30-US-Exp ; ICC-02/04-01/05-31-US-Exp ; ICC-02/04-01/05-34-US-Exp ; ICC-02/04-01/05-32-US-Exp ; ICC-02/04-01/05-33-US-Exp.

³ *Ibid*

ATTENDU QUE le Greffier, après avoir consulté le Procureur, a procédé à la transmission, par voie de signification à personne auprès du Procureur Général de la République, des mandats d'arrêt et de leurs annexes, le Procureur ayant informé le Greffier de ce qu'aucun document n'était requis en application de l'alinéa c) du paragraphe 2 de l'article 91 du Statut,

VERSE au dossier de l'affaire ICC-02/04-01/05 le procès-verbal de signification à personne des demandes d'arrestation et de remise et des mandats d'arrêt y afférents, ci-joint.



Pour le Greffier
Marc Dubuisson
Chef du Service de la Cour

Fait le 7 octobre 2005

À La Haye, Pays-Bas

ANNEXE

**Cour
Pénale
Internationale**



**International
Criminal
Court**

PROCÈS-VERBAL DE SIGNIFICATION À PERSONNE

Procès-verbal de signification à personne de

Titre	Enregistré le	Cote
Request to the Democratic Republic of Congo for Arrest and Surrender of Joseph Kony	28/09/05	ICC-02/04-01/05-30-US-Exp
Demande d'arrestation et de remise de Joseph KONY adressée à la République Démocratique du Congo	28/09/05	ICC-02/04-01/05-30-US-Exp-tFR
Warrant of arrest for Joseph KONY issued on 8 July 2005 as amended on 27 September 2005	28/09/05	ICC-02/04-01/05-28-US-Exp
Mandat d'arrêt de Joseph KONY délivré le 8 juillet 2005, tel que modifié le 27 septembre 2005	28/09/05	ICC-02/04-01/05-28-US-Exp-tFR
Version en Acholi	29/09/05	ICC-02/04-01/05-28-US-Exp-tAC
Annexes to the warrant of arrest for Joseph KONY	11/05/04	ICC-02/04-01/05-3-US-Exp
Annexes du mandat d'arrêt de Joseph KONY	28/09/05	ICC-02/04-01/05-3-US-Exp-tFR
Version en Acholi	29/09/05	ICC-02/04-01/05-3-US-Exp-tAC
Request to the Democratic Republic of Congo for Arrest and Surrender of Vincent OTTI	28/09/05	ICC-02/04-01/05-31-US-Exp
Demande d'arrestation et de remise de Vincent OTTI adressée à la République Démocratique du Congo	28/09/05	ICC-02/04-01/05-31-US-Exp-tFR
Warrant of Arrest for Vincent OTTI	11/07/05	ICC-02/04-01/05-4-US-Exp
Mandat d'arrêt de Vincent OTTI	28/09/05	ICC-02/04-01/05-4-US-Exp-tFR
Version en Acholi	29/09/05	ICC-02/04-01/05-4-US-Exp-tAC
Annexes to the warrant of arrest for Vincent OTTI	11/07/05	ICC-02/04-01/05-5-US-Exp
Annexes du mandat d'arrêt de Vincent OTTI	28/09/05	ICC-02/04-01/05-5-US-Exp-tFR
Version en Acholi	29/09/05	ICC-02/04-01/05-5-US-Exp-tAC
Request to the Democratic Republic of Congo for Arrest and Surrender of Raska LUKWIYA	28/09/05	ICC-02/04-01/05-34-US-Exp
Demande d'arrestation et de remise de Raska LUKWIYA adressée à la République Démocratique du Congo	28/09/05	ICC-02/04-01/05-34-US-Exp-tFR
Warrant of Arrest for Raska LUKWIYA	11/07/05	ICC-02/04-01/05-6-US-Exp
Mandat d'arrêt de Raska LUKWIYA	28/09/05	ICC-02/04-01/05-6-US-Exp-tFR
Version en Acholi	29/09/05	ICC-02/04-01/05-6-US-Exp-tAC
Annexes to the warrant of arrest for Raska LUKWIYA	11/07/05	ICC-02/04-01/05-7-US-Exp
Annexes du mandat d'arrêt de Raska LUKWIYA	28/09/05	ICC-02/04-01/05-7-US-Exp-tFR
Version en Acholi	29/09/05	ICC-02/04-01/05-7-US-Exp-tAC
Request to the Democratic Republic of Congo for Arrest and Surrender of Okot ODIAMBO	28/09/05	ICC-02/04-01/05-32-US-Exp
Demande d'arrestation et de remise d'Okot ODIAMBO adressée à la République Démocratique du Congo	28/09/05	ICC-02/04-01/05-32-US-Exp-tFR
Warrant of Arrest for Okot ODIAMBO	11/07/05	ICC-02/04-01/05-8-US-Exp
Mandat d'arrêt d'Okot ODIAMBO	28/09/05	ICC-02/04-01/05-8-US-Exp-tFR
Version en Acholi	29/09/05	ICC-02/04-01/05-8-US-Exp-tAC
Annexes to the warrant of arrest for Okot ODIAMBO	11/07/05	ICC-02/04-01/05-9-US-Exp
Annexes du mandat d'arrêt d'Okot ODIAMBO	28/09/05	ICC-02/04-01/05-9-US-Exp-tFR
Version en Acholi	28/09/05	ICC-02/04-01/05-9-US-Exp-tAC
Request to the Democratic Republic of Congo for Arrest and Surrender of Dominic ONGWEN	28/09/05	ICC-02/04-01/05-33-US-Exp
Demande d'arrestation et de remise de Dominic ONGWEN adressée à la République Démocratique du Congo	28/09/05	ICC-02/04-01/05-33-US-Exp-tFR
Warrant of Arrest for Dominic ONGWEN	11/07/05	ICC-02/04-01/05-10-US-Exp
Mandat d'arrêt de Dominic ONGWEN	28/09/05	ICC-02/04-01/05-10-US-Exp-tFR

Version en Acholi	28/09/05	ICC-02/04-01/05-10-US-Exp-tAC
Annexes to the warrant of arrest for Dominic ONGWEN	11/07/05	ICC-02/04-01/05-11-US-Exp
Annexes du mandat d'arrêt de Dominic ONGWEN	28/09/05	ICC-02/04-01/05-11-US-Exp-tFR
Version en Acholi	28/09/05	ICC-02/04-01/05-11-US-Exp-tAC

Destiné à:

Identité du destinataire:

Prénom(s) et nom: *J. M. Tshimanga Mukuba*

Fonction/Titre: *Procureur Général de la République*

Adresse du destinataire:

Adresse: *Parquet Général de la République - Kinshasa Gombe*

À remplir par la personne chargée de procéder à la signification

Je, soussigné(e) Le ou les document(s) susmentionnés The above mentioned document(s) I, the undersigned, have

Today *30 / 09 /* 2005, at *10.00* , hours

At: *Bureau du Procureur Général*

Ai remis en personne les documents susmentionnés au destinataire précité (le ou les document(s) doi(ven)t être remis au destinataire en personne)

Remarques:

Le présent procès-verbal de signification à personne a été préparé par:

Prénom et nom: *Marc DUBOISSON*

Poste et lieu de travail: *Directeur de l'Unité de la Cour*

Signature: _____

Le présent procès-verbal de signification à personne m'a été remis (Destinataire)

Signature accusant réception: _____

Mukuba